

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Paris, 25 avril 2025

Contacts presse

Dr François Blanchecotte

06 08 89 61 02

president@sdbio.eu

Siège social

11 rue de Fleurus

75006 Paris

Téléphone : 01 53 63 85 00 -

Télécopie : 01 53 63 85 01.

Email : info@sdbio.eu

Site : www.sdbio.eu

PAGE 1 SUR 2

Le SDBIO est le principal syndicat libéral représentatif de la profession.

Il rassemble tous les biologistes libéraux, médecins et pharmaciens. Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes, où la profession doit faire valoir ses positions (UNPS, Les Libéraux de Santé...). Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche.

Pacte de lutte contre les déserts médicaux

Les biologistes sont disponibles pour améliorer l'offre de soins sur les territoires... encore faut-il qu'ils soient autorisés à exercer l'ensemble de leurs compétences

Le SDBIO prend bonne note du plan du Premier ministre François Bayrou pour lutter contre les déserts médicaux, dans un esprit de mobilisation plutôt que de contrainte. Toutefois, au-delà des annonces, les biologistes – tous pharmaciens ou médecins spécialisés – ne comprendraient pas qu'ils ne soient pas concernés par l'axe 3 du plan, à savoir : « Moderniser et simplifier les organisations entre les professionnels de santé et unir les compétences pour soigner davantage de patients. »

Le SDBIO rappelle en effet que les biologistes :

1. sont **présents, avec leurs équipes, sur tout le territoire national et sont prêts à exercer toutes leurs compétences en matière de prévention et de dépistage...** si on les autorise enfin à les exercer ;
2. participent, sur tout le territoire, à **une offre de soins de qualité**, du fait même de leur obligation d'accréditation ;
3. sont un **levier totalement sous-exploité d'efficience des soins**. Leurs diagnostics biologiques permettent de prendre en charge des patients plus tôt, diminuant leur coût de prise en charge sur l'ensemble de leur parcours de soin (hospitalisations et soins onéreux évités dans le cas de nombreuses maladies chroniques quand elles sont prises en charge à temps).

Monsieur le Premier ministre, Madame la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Monsieur le ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, soyez innovants : regardez enfin les biologistes pour ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent apporter à notre système de santé.

Nous sommes là, présents, empêchés et sous-utilisés. Cette situation est totalement incompréhensible pour nous, comme pour quiconque se penche sérieusement sur le sujet.